

MAG' Saint-Marcellin en-Forez



Ça cartonne!

P.13

Dossier

Petite enfance, enfance et jeunesse



Entretien de chaudières
Dépannages
Plomberie
Chauffage

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr



La nouvelle énergie du bâtiment



BARTOLOMEO MAÇONNERIE FAÇADE

Jérémy BARTOLOMÉO

04 77 52 85 36 • 06 64 35 02 34
jeremy.bartolomeo@orange.fr
www.maconnerie-bartolomeo-latourette.fr

68, Chemin de la Visa • 42380 ABOEN



CONTROLÉ TECHNIQUE AUTOMOBILE



Auto Contrôle Forézien
Véhicules Tourisme - Gaz - Elec
4x4 - Collection et camping-car

42160 BONSON
04 77 55 09 55



Frédéric LEPETIT

Toutes marques

- Réparation
- Entretien
- Restauration
- Vente
- Vitrage

06 74 14 38 50
lepfred@hotmail.fr
12 B rue des Tuileries
42680 St-Marcellin-en-Forez
www.fredauto.fr




Anthony CHARASSIN
Conseiller indépendant en immobilier

06 50 01 85 70
anthony.charassin@safiti.fr

Club DÉVELOPPEUR 2021

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
N° 829 221 381 - RSAC de SAINT-ETIENNE

www.safiti.fr

Etant conseiller immobilier Marcellinois, je me ferai un plaisir de vous accompagner dans vos projets immobiliers.



Délice & Création
Prodélices

2 ADRESSES À VOTRE SERVICE

Parc la Demie Lieue - 6, rue Branly
42300 MABLY
Tél. 04 77 71 32 35
Fax. 04 77 72 43 16



Michalon
Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez

06 02 12 67 18
michalon.c@hotmail.fr

Nous adapter est notre métier !

www.imprimerieido.com



- Impression tous supports
- Marquages véhicules
- Imprimés administratifs
- Imprimés commerciaux
- Impression numérique petit et grand format
- Projets d'entreprise



04 77 52 96 09

Imprimerie Desiage Offset - Z.A. Le Placier - Route de Bonson
42680 Saint-Marcellin-en-Forez - devis@imprimerieido.com

édito



Magazine municipal

#25 // JANVIER 2023

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
24 rue Carles de Mazenod
42680 Saint Marcellin en Forez
04 77 36 10 90
mairie@saintmarcellinenforez.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Eric LARDON

RESPONSABLE EDITION :
Christiane CLUZEL

REDACTION :
Commission communication

CREDITS PHOTOS :
©Mairie de St-Marcellin

REALISATION : REPOSEDITIONS

IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2600 ex
Imprimé sur papier recyclé

CONTACT :
christiane.cluzel@saintmarcellinenforez.fr

Correspondant de presse

La Tribune/Le Progrès :
Daniel DE SIMONE - 8 imp. du Mas
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
06 43 26 87 91
dadyds@orange.fr

Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté.

Les sujets sont nombreux en cette période de crise économique et énergétique succédant à la crise sanitaire.

Malgré un suivi attentif de notre budget communal, le budget de fonctionnement augmente de fait, lié à des contraintes imposées par l'État.

Pour exemple, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, dont je ne remets pas en cause la nécessité, arrive sans concertation, en cours d'année, sans que le montant ait pu être provisionné au budget 2022.

De même, l'augmentation des coûts de l'énergie est subie et impactera considérablement le budget de fonctionnement. Au moment où j'écris cet éditorial je ne sais pas quel en sera le montant. Pour y faire face, nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments. Car les efforts demandés individuellement doivent aussi être faits par les pouvoirs publics. J'ai toutefois demandé de maintenir les illuminations de Noël qui, rappelons-le, sont des ampoules LED à faible consommation, les enfants ont droit à vivre la magie de Noël.

A l'instar de la plupart des communes de Loire Forez-Agglomération, nous avons décidé l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. Pour autant, "certains lieux stratégiques de sécurité urbaine seront maintenus. Notons que depuis 2015, la suppression d'environ 200 lampadaires, le renouvellement progressif de nos vieux réverbères au mercure au profit de nouveaux candélabres à LED, contribuent également aux économies d'énergie et donc à une diminution de la facture d'électricité.

Le travail d'isolation et de réduction de la consommation doit se poursuivre, nous tirons aujourd'hui en partie les bénéfices des investissements réalisés depuis déjà quelques années. Ils nous évitent de payer encore plus cher...

Construire le budget 2023, comme vous pouvez le constater, relève d'une gageure. Plus que jamais, chacun d'entre nous doit donc faire preuve de résilience et de compréhension.

Nous restons optimistes, il est important de donner du sens à notre quotidien.

Sachez que je suis conscient ainsi que mon équipe de toutes ces difficultés, nous restons positifs en regardant vers l'avenir, notamment par l'ouverture de notre Pôle Enfance Jeunesse.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse au nom de la municipalité et du personnel communal, tous mes vœux de santé, de bonheur et d'espérance pour 2023.

Eric LARDON,
votre maire.

Sommaire

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.4à6

DOSSIER

PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE P.9à12

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.13à15

VIE ECONOMIQUE

ACTUALITES DES COMMERÇANTS P.15/16

INFOS MUNICIPALES

..... P.17à19

Rétrospective

Les principaux événements municipaux...

Samedi 3 septembre : Accueil des nouveaux arrivants

C'est à la salle Gilles Malsert que s'est déroulée la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. 26 familles nouvellement installées sur la commune ont répondu à l'invitation de la Municipalité.



Samedi 3 septembre : Forum des associations

Beaucoup de visiteurs ont franchi les portes de la salle Bernard Rouby pour venir à la rencontre des 26 associations présentes afin de se renseigner et/ou s'inscrire sur des activités.



Dimanche 11 septembre : 3^{ème} édition de la marche gourmande & solidaire "Croqu'Nature"



Cette année, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes organisait cette marche au profit de l'épicerie solidaire des 4 ponts. Celle-ci permet à des personnes en difficulté d'avoir accès à une alimentation de qualité et à un moindre coût et de réaliser des économies qui sont réinvesties dans un projet.

Le samedi 15 septembre les élus du CMEJ remettaient aux responsables de l'épicerie solidaire des 4 ponts les bénéfices de cette opération, soit un chèque de 1230€.



A noter les dates des prochains spectacles au profit de l'Épicerie Solidaire des 4 Ponts :

- Le 26 février au théâtre du parc à Andrézieux-Bouthéon spectacle avec en première partie la compagnie Corps à Cœur de Villars qui jouera une comédie musicale "la robinsonade" et en deuxième partie : un moment de danse avec Everydanse.
- Le vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mars se déroulera à l'Embarcadère une nouvelle comédie musicale interprétée par la compagnie MOSAÏQUE intitulée « la Matruë ». Ce spectacle sera au profit de l'Épicerie Solidaire des 4 Ponts, d'Oasis, du Secours Populaire et d'un Toit c'est Tout. Pour les deux spectacles, il est préférable de réserver auprès des associations concernées.

Dimanche 11 septembre : Les enfants du CMEJ participaient au concours de pâtisserie de l'EHPAD "Les Bleuets"



L'équipe "animation" de l'EHPAD "Les Bleuets" organisait un concours de pâtisserie inter EHPAD.

Le jury était composé de cinq membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes qui ont délibéré avec sérieux et enthousiasme. Ce fut un très beau moment intergénérationnel.

Judi 15 septembre : Pierre Pasquier passe la main à Serge Triouleyre.



L'Adjoint à l'urbanisme passe la main lors de la réunion du Conseil Municipal du 15 septembre.

Pierre Pasquier a démissionné de ses fonctions de 7^{ème} adjoint au maire. Il a abandonné son mandat d'adjoint à l'urbanisme et passé le relais à Serge Triouleyre, qui été élu sans surprise à la majorité absolue. Pierre Pasquier reste conseiller municipal.

Vendredi 7 octobre : Inauguration de la fresque réalisée par David Juillard, Marcellinois de coeur



Une très belle réalisation qui égaye la salle de restauration de l'EHPAD et dont le thème "Les Bleuets" a été choisi par les résidents. Le ruban de l'inauguration a été coupé par un résident avec le soutien logistique de deux résidentes, de l'artiste et du président de l'EHPAD.

Lundi 31 octobre : La fête d'Halloween a fait le plein

Lundi 31 octobre 2022 dans la cour de l'hôtel Tournon, il régnait une ambiance festive pour Halloween. Les enfants, accompagnés de leur famille, étaient heureux de se retrouver. L'atelier de maquillage a eu du succès et, en quelques coups de pinceaux, Dominique et Julie ont « créé » de nombreux petits monstres. A la distribution de la soupe de potimarron du sorcier Robin et des bonbons, les élus n'ont pas chômé pour satisfaire tout le monde. Le spectacle laser, imaginé par Aurélien pour cette soirée, a ravi le public.



Samedi 10 décembre Foire annuelle



La foire s'est terminée très tôt dans l'après-midi sur un constat mitigé. Le froid glacial a contrarié le succès attendu et découragé quelques forains. Toutefois, les saucisses au vin, les andouillettes, la tripe, le jambon chaud, les saucisses d'herbes, le vin chaud et la traditionnelle "cacotte" ont fait "un carton".

Vendredi 11 novembre Commémoration

La France a célébré le 104ème anniversaire de l'Armistice de 1918. À Saint-Marcellin-En-Forez, les anciens combattants, les autorités civiles et militaires, les élus des conseils municipaux et la population se sont rassemblés pour la cérémonie du souvenir devant le monument aux Morts, marquant ainsi leur attachement à la Liberté et à la Paix.



Vendredi 16 décembre Vœux au Personnel Municipal



Le Maire a félicité l'ensemble des agents de la Ville au cours de la cérémonie des vœux dédiée au personnel municipal. Il était entouré d'Alain Tholot, premier adjoint, en charge du personnel, de Yann Durand, Directeur Général des Services et de Ludovic Buisson, Directeur des Services Techniques.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de la médaille d'honneur régionale départementale et communale d'argent à Stéphanie Sanchez, responsable gestion financière, en reconnaissance de ses 20 années de services passées au sein de la collectivité. Ensuite c'est Odile Peinturier qui a été chaleureusement remerciée pour ses six ans de travail accomplis avec beaucoup de professionnalisme au sein de l'école maternelle en qualité d'ATSEM. Il lui a été souhaité une belle et longue retraite. Cette cérémonie a été suivie d'un moment convivial entre élus et personnel.

Mercredi 19 octobre Installation du Conseil Municipal des Aînés

Tous les Marcellinois et Marcellinoises de 65 ans et plus ont été invités à candidater pour former ce Conseil Municipal des Aînés. 14 séniors (7 femmes et 7 hommes) ont répondu présents pour la durée du mandat du conseil municipal en cours.

La première réunion plénière a eu lieu le 19 octobre sous la présidence du maire Éric Lardon, en présence de l'adjointe aux Affaires scolaires-Jeunesse-Cohésion sociale-Solidarité, Hélène de Simone. Ce Conseil des Aînés, qui a un rôle consultatif, a d'ores et déjà été sollicité par le maire sur la thématique de l'extinction partielle ou totale de l'éclairage public.



Samedi 19 novembre Renouvellement du CMEJ



A la suite des élections dans les classes de CM1 et CM2 des écoles marcellinoises, six nouveaux élus intègrent le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes. On compte maintenant 23 élus au sein du CMEJ.

Le CMEJ recherche ses anciens élus pour fêter ses 20 ans !

2003-2023 que de chemin parcouru... Pour célébrer ce 20ème anniversaire, les élus de l'actuel CMEJ souhaitent organiser un grand rassemblement convivial & festif avec un maximum d'anciens CMEJ qui se sont engagés depuis sa création, à savoir 2003 jusqu'au mandat actuel.

Si vous avez été membre du CMEJ Marcellinois, merci de vous faire connaître auprès d'Hélène de Simone, Adjointe "Affaires scolaires-Jeunesse-Cohésion sociale-Solidarité" en envoyant un mail à l'adresse suivante :

helene.desimone@saintmarcellinforez.fr

Rétrospective

Les principaux événements du Centre Communal d'Action Sociale



Jeudi 6 octobre
Semaine bleue

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez a proposé aux personnes retraitées de la commune un atelier gratuit de "conduite" animé par l'auto-école AERS Chauve. Après un temps d'échange sur la conduite, les démarches pour rouler en toute sécurité, ... les participants ont pris individuellement ou en binôme le volant. Une séance de rappel où les ronds-points, les cliquotants ainsi que le placement sur les voies ont été les points les plus travaillés. "C'est un bel exercice pour se rassurer au volant", témoigne Marie-Claude, l'une des participantes.

Mercredis 14 & 21 décembre
Distribution de tickets de cinéma aux collégiens

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez offre, chaque année une place de cinéma à chaque collégien Marcellinois.



Dimanche 7 novembre : Bourse aux jouets et puériculture

Le CCAS de Saint-Marcellin-En-Forez organisait sa traditionnelle bourse aux jouets et puériculture qui a accueilli un large public. À l'issue de cette matinée, il a été proposé aux exposants qui le souhaitent de confier leurs invendus au Secours Populaire.



Mercredi 28 décembre
Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de la résidence "Le Clos Pommier"



Samedi 17 décembre
Distribution de colis de Noël aux aînés de la commune

Le CCAS a offert aux Aînés de plus de 70 ans, un colis gourmand. Au total, 438 colis (264 individuels et 174 doubles pour les couples, 40 colis aux résidents de l'EHPAD Les Bleuets) ont été distribués par les membres du CCAS et les élus des Conseils Municipaux.



Distribution de colis de Noël aux résidents de l'EHPAD "Les Bleuets"



Le CCAS a offert également un colis "bien-être" aux résidents de l'EHPAD Les Bleuets lors d'un moment de convivialité et d'échanges auxquels participaient les élus du CMEJ. Il a également offert un spectacle.

Les aînés Marcellinois souhaitent le retour des animations et des temps d'échanges

À la suite de la crise sanitaire et des différents confinements, les Aînés Marcellinois ont exprimé leur besoin de se retrouver lors d'animations et temps d'échanges. Les membres du CCAS ont entendu leurs doléances.

Dans une volonté de proposer une programmation qui correspondrait aux souhaits du plus grand nombre, un questionnaire a été joint au courrier d'inscription pour le colis de Noël des plus de 70 ans. Les réponses ont été nombreuses et la synthèse des informations recueillies va permettre au CCAS d'établir un programme d'activités, avec ou sans participation financière sur l'ensemble de l'année et non plus sur des périodes ciblées telles que la semaine bleue ou les fêtes de fin d'année.

Dès que la programmation sera finalisée, vous pourrez la retrouver sur les supports de communication de la mairie (KikanKoi, site internet, page Facebook et panneaux d'affichage).

— Andrézieux-Bouthéon —
11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

— L'Horme —
3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22


thomas
SOGRAMA
MATÉRIAUX

— Sorbiers —
9 rue Jean Berthon
ZI du moulin Gilier
04.77.53.80.68

— Saint-Genest-Lerpt —
Dourdel
04.77.90.95.06

Pierres Naturelles // Grès Cérame // Bois // Galets Décoratifs // Gabions

4 AGENCES SPÉCIALISÉES EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...



Centre Équestre de la Roche
Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail: infoequestredelaroch@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroch.fr

Lieu dit « La Roche »
Saint Marcellin en Forez 42680

www.42actu.com

Charpente • Couverture • Menuiserie

Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80



MOULANGER AUTOMOBILES

ZAC DES PLAINES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
04 77 52 83 73 contact@moulangier-automobiles.com

Reparations mécaniques — Vente véhicules neufs & occasions

POMPES FUNÈBRES

Mariani

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7

6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59



Bouygues Energies & Services
 Agence Loire Auvergne
 Zac des Plaines
 Rue des Chênes - BP 467
 42164 BONSON
 Tél : +33 4 13 64 03 83
 www.bouygues-es.com



- Éclairage public
Sportif, valorisation du patrimoine, illumination
- Réseaux
Electrique, fibre optique, gaz
- Services aux collectivités
Infrastructures de Recharge pour Véhicules
Electriques (IRVE), vidéoprotection
- Gestion de Traffic
Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)
Panneaux à Messageries Variables (PMV),
Contrôle d'accès



Petite Enfance, Enfance & Jeunesse

Nos enfants, priorité de la Municipalité

Des moyens et des ambitions

Répondre aux besoins de toutes les familles en matière de garde et d'éducation des enfants en proposant des services adaptés et de qualité est un enjeu important de la politique municipale portée par le Maire. Cette dernière attache une attention toute particulière au bien-être et bien apprendre des enfants et adolescents Marcellinois.

2021 2022

Construction du Pôle Enfance Jeunesse



Pose de la première pierre
le 3 décembre 2021.



Le Pôle Enfance Jeunesse
le 23 décembre 2022

Retour sur les actions engagées et équipements à destination de la jeunesse

2020

Pose des huisseries et réfection de sol de classes de mixte 2, câblage informatique, marquage jeux école mixte 1, création de rampe PMR.

79 600 €

2021

- Réhabilitation d'une salle de classe de mixte 1, création et rénovation d'une nouvelle classe, création de sanitaires supplémentaires, création d'un local photocopieur. **37 250 €**

- Pose de la première pierre du Pôle Enfance Jeunesse le 3 décembre 2021. Un investissement conséquent pour la municipalité avec une enveloppe budgétaire de **3 528 378 €** dont 1/3 financé par diverses subventions.

2022

- La municipalité investit dans le changement de logiciel informatique permettant d'inscrire les enfants aux différents services municipaux. **14 141 €**

- Création d'une classe primaire, mise aux normes ERP d'un bâtiment à plus de 200 personnes, commandes de divers jeux pour les cours d'écoles primaires. **27 427 €**

- Participation à la subvention "socle numérique" (mise en place des réseaux informatiques et achat de matériel informatique) **15 000 €**

A SAVOIR

Chaque année,
la collectivité
réhabilite une classe

L'école de Saint-Marcellin-En-Forez

On explore et on grandit !

Le projet éducatif porté par la municipalité permet de travailler en étroite collaboration avec les partenaires (associations, Éducation Nationale) en organisant de nombreuses activités pédagogiques, des sorties, des lectures et des découvertes enrichissantes.

L'école en chiffres :

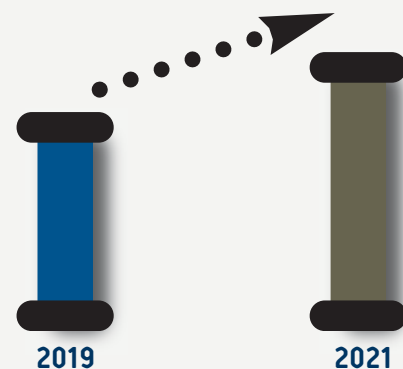
- **543 enfants** scolarisés à la rentrée de septembre 2022
- **334 en élémentaires** avec **15 classes**
- **209 en maternelle** pour **8 classes**.

L'intervention dans le domaine scolaire constitue l'un des axes forts de la municipalité. Elle a apporté en 2022 une aide financière de **36,50€** par enfant scolarisé, plus une aide financière de **11,00€** par enfant scolarisé pour les projets pédagogiques (5 764€ en 2022). Il faut également souligner la prise en charge du RASED (Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficulté) et le transport des élèves. Avec une moyenne de 524 élèves, ce budget s'élève à **25 076€**

Le Périscolaire

La garderie

En 2021, nous constatons une augmentation de la fréquentation de 7,2% par rapport à 2019. L'évolution la plus importante est le matin et le soir avec des enfants de moins de 6 ans.



Les "Mecr'distraktion"

En 2021, les "Mecr'distraktion" ont enregistré une forte augmentation de la fréquentation, à savoir que les enfants sont accueillis de 7h00 à 18h30 en journée ou demi-journée.

Le Restaurant scolaire

Diversité et qualité des menus avec un menu végétarien une fois par semaine. Produits de saison et locaux de cultures raisonnées. Les agents de la cantine sont attentifs tous les jours à ce que chaque enfant s'alimente bien.

En 2021, le restaurant scolaire a servi **32 338 repas** aux enfants. En moyenne par rapport à 2019, ce sont 26 enfants de plus qui ont déjeuné chaque jour au restaurant.

Les tout-petits

Le relais petite-enfance itinérant

Le Relais Petite-Enfance Itinérant de Loire Forez-Agglomération est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Tous les vendredis matins, les parents et les assistantes maternelles sont accueillis dans la salle de convivialité de la salle Aristide-Briand afin de suivre les animations proposées. Un vendredi sur deux, l'après-midi, un accueil pour les futurs parents est proposé. En 2021, le relais petite-enfance a accueilli 96 enfants. En 2023, le relais petite-enfance devrait s'installer dans le nouveau pôle enfance jeunesse le mardi.

L'éveil culturel

Il est organisé à la bibliothèque. Il favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant grâce aux éveils culturels pour les 0-3 ans.

La crèche intercommunale "l'île aux Coissoux"

La municipalité de Saint-Marcellin-En-Forez est particulièrement attentive à l'épanouissement des tout-petits... Elle est un acteur principal dans le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des Granges (regroupant les communes de Bonson, de Saint-Cyprien et de Saint-Marcellin-en-Forez) qui administre la crèche l'île aux Coissoux située, 4 Rue des Granges, 42160 Bonson.

La gestion est confiée actuellement par Délégation de Service Public (DSP) à l'association Léo Lagrange. Le syndicat est indépendant des trois communes et fonctionne avec un président, deux vice-présidentes et 18 membres.



Il s'agit d'un Multi-accueil pour les enfants de 0 à 6 ans qui possède 48 berceaux dont 24 pour la commune de Saint-Marcellin-En-Forez. L'équipe est composée d'une infirmière puéricultrice, de trois éducatrices de jeunes enfants, de trois auxiliaires de puériculture, de neuf animatrices titulaires du CAP Petite Enfance, d'un agent d'entretien, d'un cuisinier et d'une secrétaire.

La contribution financière de la commune de Saint-Marcellin-En-Forez est en 2022 de **77 500€**

St-Marcellin s'engage

Enfance & Jeunesse

Soutien aux associations sportives et culturelles qui offrent l'opportunité de se dépenser et de pratiquer des loisirs au plus près de chez eux. Un vaste choix d'activités football, arts martiaux, tennis, danse, théâtre, badminton, basket, BMX.

L'Accueil Jeunes Marcellinois (AJM)

L'accueil de loisirs accueille les adolescents de 11- 17 ans au 1 rue d'outre l'eau, les vendredis soir et les vacances scolaires. Un camp d'été est organisé chaque année lors des grandes vacances scolaires.



Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)



Le Conseil municipal des Enfants et des Jeunes a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres. Ils participent à l'organisation de la marche gourmande & solidaire au profit d'une association à vocation sociale et/ou caritative, aux cérémonies commémoratives, à la distribution des colis aux Aînés...

Le Pôle Enfance Jeunesse en chiffres

Le Pôle Enfance Jeunesse c'est 28 agents : (dont 20 temps pleins, y compris la bibliothèque)

- **2 Agents administratifs** à savoir la responsable du Pôle Enfance Jeunesse et l'**agent** en charge de la gestion des dossiers administratifs et des encaissements des familles.
- **8 ATSEM** depuis l'ouverture de la 8ème classe maternelle en septembre 2021 accompagnées de 2 apprenties se formant au CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite-Enfance).
- **7 agents au restaurant scolaire** dont une lingère, un cuisinier et une aide cuisinière.
- **8 animateurs** en charge du périscolaire et des mercr'distractions dont **une bibliothécaire** qui accueille les enfants pendant la pause déjeuner.
- **1 animatrice** en charge de l'Accueil Jeune Marcellinois.

Un budget de 852 200 €.

Ce budget ne tient pas compte de l'investissement.
C'est un budget de fonctionnement.

Une participation de la commune à hauteur de 567 400 €, soit 1 040 € par élève.

BUDGET PEJ 2021

DEPENSES	Personnel	594 000 €
	Fluides	22 600 €
	Fournitures	125 600 €
	Subvention (crèche & centre de loisirs)	110 000 €
	Total	852 200 €

RECETTES	Participation des familles	193 000 €
	CAF	89 500 €
	MSA	2 300 €
	MAIRIE (participation financière)	567 400 €
	Total	852 200 €

Important : les données communiquées sont basées sur l'année 2021, les dépenses de l'année 2022 n'étant pas encore arrêtées au moment de la réalisation du présent bulletin.

Rétrospective

Les principaux événements de la **vie associative...**

Zoom sur l'opération

Ça cartonne ! Journée du Patrimoine Dimanche 18 septembre

Les visites du village, de l'Hôtel de Tournon, du manoir du Colombier, de la Maison de l'Armorial et de l'hôtel de Bouthéon ont eu un franc succès mais la plus belle réussite de cette journée a été l'opération "Ça cartonne" animée par l'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant.

Cette opération est née de l'envie de vous faire partager le patrimoine existant et passé de notre commune. Pour les Journées du Patrimoine, le 18 septembre dernier, les Marcellinois ont été invités à rebâtir la porte qui existait il y a 900 ans. Disparue depuis le début du XIXème siècle environ, elle clôturait la première enceinte de notre village depuis le XIIème siècle. A l'issue d'un effort solidaire et collaboratif, les 720 cartons utilisés ce jour-là ont été assemblés, pour élever cette porte de ville (inspirée des représentations de l'Armorial de Guillaume Revel) à 7,60m de hauteur. Cette élévation nécessitant de plus en plus de "compagnons", le poids de l'ouvrage augmentant, nous étions, enfants, adultes et vétérans, environ 200 Marcellinois sur la place des Anciens Combattants à contempler ou reconstruire l'histoire de manière éphémère.

Vers 17h00, la porte a été écroulée, faisant naître une liesse collective et un regret, sentiments partagés, réveillant la conscience de la richesse d'un passé parfois mis à terre.

Mais cette construction monumentale avait vocation à renaître, avec la coopération de l'association "En chemin". C'était le sens de la deuxième étape de cette Journée du Patrimoine, avec le recyclage de ce matériau, le carton, devenu si familier. Ce carton, utilisé par l'ASSEN pour le compostage, a également été transformé en œuvres d'art. Les résidents du "Clos Pommier" et de l'EHPAD "Les Bleuets", mais également des particuliers, quelques artistes et 5 écoles de la Loire et de la Haute Loire, ont décomposé, découpé, déchiré, assemblé ce matériau, utilisant sa structure interne pour réaliser près de 200 œuvres. Avec ce qui constituait les "ruines" du 18 septembre, une construction éphémère reprenait vie. "Ça cartonne l'Expo" offrait durant 4 jours à de nombreux visiteurs, dans le hangar de l'hôtel de Tournon, transformé en "galerie d'art", un témoignage de cette mutation.

Les écoles maternelles et élémentaires ont apporté une très intéressante contribution à l'exposition. La vente de ces œuvres artistiques a permis d'offrir des livres sur l'art et l'architecture aux 18 classes impliquées. La résidence autonomie Le Clos Pommier et l'EHPAD Les Bleuets ont été dotés d'un matériel spécifique aux activités créatives.



L'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant souhaite répondre à la demande enthousiaste de nombreux Marcellinois : faire à nouveau revivre notre patrimoine en septembre 2023 lors d'une prochaine construction... monumentale sans doute.

Pour témoigner de cette Journée du Patrimoine 2022, retrouvez l'événement sur le site : <https://www.saintmarcellinpatrimoinevivant.fr>

Et pour préparer 2023 et vous engager comme compagnon bâtisseur, venez rejoindre l'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant lors de son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 31 mars 2023.



Dimanche 2 octobre Dernier dimanche de l'année des Pucés Marcellinoises organisées par l'ASSEN

Cette année, elles ont débuté le 2ème dimanche de mai pour se terminer le 1er dimanche d'octobre. Avec une météo relativement clémente, les Pucés Marcellinoises ont accueilli en moyenne 130 exposants chaque dimanche et un grand nombre de visiteurs à la grande satisfaction de l'ASSEN qui a de nombreux projets sur la commune nécessitant des fonds pour les réaliser.

Pour en savoir plus, venez participer à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 17 mars 2023.



Dimanche 9 octobre Bal des vendanges de l'Association Saint-Vincent

Le bal des vendanges organisé par la Saint-Vincent faisait son grand retour avec au menu une belle choucroute garnie et une animation musicale assurée par "IZA MUSICA"



Saison Culturelle

Malgré des taux de remplissage modestes pour certains spectacles, les associations affichent un certain optimisme car les spectateurs répondent présents. Les ciné-conférences du SMAC du 7 octobre "Les Philippines", "Archipel aux 110 millions de sourires" et du 18 novembre "Route de la Soie - sur les traces de Marco Polo", programmées désormais à 18h30 avec un moment de convivialité offert, a accueilli un nouveau public. Les pièces de théâtre proposées par l'OMA avec les associations Marcellinoises du 15 octobre ("Le Gros lot" par la compagnie Le Rire En Coin) du 5 novembre ("Faut prendre la vie du bon côté" et "Cauchemar à la campagne" par la compagnie Les Feuill'art) et du 17 décembre ("Toutes Gagasses" et "On va voir la Grand'Mer" par la compagnie Les Babielles) continuent d'attirer un public assidu.



Du 9 septembre au 7 octobre 17ème tournoi d'automne du TC Marcellinois

Un vendredi soir de fin de tournoi au tennis club de Saint Marcellin en Forez. De très belles finales femmes et hommes, un finaliste du tournoi avec beaucoup d'énergie qui fait le ménage, et le finaliste 4eme série qui nous offre ses pâtisseries. Un président heureux avec 20% de plus de joueurs et un public enthousiaste.



Jeudi 20 octobre Don du Sang sur la commune



Jeudi 20 octobre, l'Amicale Pour Le Don De Sang Bénévole, Sury Le Comtal, Saint Marcellin, Bonson en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang de Saint-Etienne, a organisé une collecte de sang sur la commune qui a accueilli 121 donneurs dont 6 nouveaux.

Calendrier des collectes 2023 :

- **Lundi 13 février**, de 15h à 19h, à **Sury Le Comtal**
- **Lundi 17 avril**, de 15h à 19h, à **Bonson**
- **Vendredi 23 juin**, de 15h à 19h, à **Bonson**
- **Mardi 25 juillet**, de 15h à 19h, à **St-Marcellin-en-Forez**
- **Mardi 22 août**, de 15h à 19h, à **Sury Le Comtal**
- **Mardi 24 octobre**, de 15h à 19h, à **St-Marcellin-en-Forez**
- **Mardi 19 décembre** de 9h à 12h et de 15h à 19h, à **Bonson**

Vendredi 21 octobre Inauguration des nouveaux locaux de l'ADMR "LES 3 RIVES"



L'association ADMR LES 3 RIVES (Aide à Domicile en Milieu Rural) a inauguré ses nouveaux locaux rue Porte des Estres en présence des bénévoles de l'association, des salariés et de nombreuses personnalités. La présidente, Odette Sartre a, au cours de son discours, souligné que les anciens locaux situés rue de la Marque n'étaient plus fonctionnels tant pour le personnel que pour le public. Elle a également rappelé que l'ADMR LES 3 RIVES c'est 58 salariés qui viennent en aide à 500 familles installées sur dix communes.

Vendredi 18 et samedi 19 novembre 3^{ème} Salon des vins de l'AOC (Apprentis Œnologues Club) Marcellinois

Le salon des vins de l'AOC est désormais bien installé dans le paysage Marcellinois avec des vigneron passionnés et des amateurs de bons vins. Une très belle édition avec un grand moment de convivialité et de belles ventes pour les viticulteurs. Le salon des vins vous donne rendez-vous l'année prochaine le 3^{ème} week-end de novembre.



Dimanche 27 novembre Loto du Sou des Écoles



C'est dans la salle Bernard Rouby que s'est déroulé le super loto organisé par le Sou des Écoles Marcellinoises. Les parties se sont déroulées dans une chaleureuse ambiance et les heureux gagnants se sont dits satisfaits de leur après-midi.

Téléthon Marcellinois



Il s'est achevé le lundi 12 décembre par la traditionnelle remontée de fonds qui enregistre un résultat opérationnel de 8 307€. Le téléthon Marcellinois restera, cette année encore une belle réussite, riche en événements et généreux en terme financier. Le Téléthon vous donne dès aujourd'hui RDV pour l'édition 2023.

Entreprendre à Saint-Marcellin en-Forez

AVTP 42 Tronel/Peixoto

Après 12 années d'expériences dans les travaux publics Thomas Peixoto et Rémy Tronel ont créé leur société d'aménagement, de viabilisation et de travaux Publics.

Les prestations proposées sont : aménagements extérieurs, terrassement, viabilisation, micro-station, petite maçonnerie, enrochement, enrobés... (Devis gratuits)



Contact : 06 79 95 19 27 / 06 17 08 12 64 - avtp42@gmail.com

DOUCEUR VÉGÉTALE

Après plusieurs années en tant qu'esthéticienne salariée, Marlène Grayel a décidé de créer sa propre entreprise. Aujourd'hui elle se lance en tant qu'esthéticienne à domicile afin d'être proche des clients et de leur permettre d'accéder à des soins. Elle propose des épilations femmes, soin visage, maquillage, manucure, etc. Elle réalise ses soins avec des produits bio et français dans le cadre d'une démarche éco-responsable.

N'hésitez pas à la contacter et/ou prendre un rendez-vous :

- Par téléphone au 06 74 13 16 22

- Via www.facebook.com/InstitutDouceurVegetale



Entreprendre à Saint-Marcellin-en-Forez

LES BULLES DE MARINA

Marina Bazilio, qui fabrique depuis plusieurs années ses propres savons et produits d'entretien dans le but de moins polluer et de réduire la consommation de plastique, a décidé d'ouvrir une savonnerie sur la commune. Elle a créé une gamme de savons bio d'exception. Ses savons sont fabriqués à partir d'huile d'olive végétale bio et parfumés aux huiles essentielles (lavande, cèdre...).

Contact :

LES BULLES DE MARINA

7 rue de la libération à Saint-Marcellin-en-Forez

Horaires d'ouverture : Du mercredi au vendredi : 16h / 18h30, samedi de 10h / 12h et dimanche 9h / 12h.

Tél : 06 68 32 38 58

Facebook : www.facebook.com/LesBullesdeMarina



BELLE ET ÉLÉGANTE

Pauline Peyret propose des produits naturels pour le bien-être. Elle propose également différents types de produits : bougies, parfums d'ambiance, ... ainsi que des thés & tisanes.



Ventes en ligne et à domicile :

Pauline PEYRET

Tél. 06 35 58 97 67

paulinepeyret.pro@gmail.com

Facebook : [Belle&Elégante by Pauline](https://www.facebook.com/Belle&ElégantebyPauline)

SHOWROOM "LOULOU L'ÉTOILE"

Armelle Rix est installée au 69 rue de la Marque.

Cette dynamique Marcellinoise a ouvert un showroom à son domicile.

Elle propose à la vente des vêtements et accessoires "Loulou l'Etoile". Des tenues chics et décontractées...

Horaires d'ouverture : mercredi 14h-18h vendredi 17h-19h et samedi 10h-16h

Contact :

Tél. 06 62 62 40 57

Facebook & Messenger : [loulou l'étoile St Marcellin en Forez](https://www.facebook.com/loulouletoile)



NOUVEAU SERVICE :

Ludovic Thinard et Serge & Philippe Monmeat vous proposent une installation photovoltaïque de qualité !

Ludovic Thinard (Terreceine) spécialiste en isolation et Serge & Philippe Monmeat (Se MSE) électriciens associent leurs compétences et leurs savoir-faire pour proposer leurs services aux particuliers et entreprises souhaitant s'équiper en panneaux photovoltaïques.

Ces deux entreprises marcellinoises possèdent toutes les qualifications requises (Qualibat et RGE pour l'entreprise Terreceine et Qualifelec, RGE PV pour l'entreprise Se MSE) et l'expérience nécessaire pour réaliser dans les respects des normes votre installation de panneaux photovoltaïques.

Contacts :

Ludovic Thinard : 06 78 22 61 15

Serge Monmeat : 06 62 17 19 85



Informations Municipales

La commune teste l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h.

L'éclairage public représente un enjeu important pour les collectivités tant sur le plan financier que dans la lutte contre les émissions à effet de serre. Certaines communes voisines pratiquent d'ores et déjà l'extinction des lampadaires au cœur de la nuit afin de limiter leur consommation d'énergie ainsi que la pollution lumineuse.



A compter du mois de février 2023, Saint-Marcellin-en-Forez, va, en collaboration avec Loire Forez-Agglomération qui est en charge de cette compétence, également sauter le pas en éteignant l'éclairage public entre 23h et 5h sur l'ensemble de la commune avec la prise en compte de la sécurité :

- Les horaires d'extinction de l'éclairage public correspondent aux heures où la circulation piétonne est la plus faible, voire nulle.
- En matière de sécurité routière et de délinquance, les statistiques nationales démontrent que les conducteurs ont tendance à ralentir leur vitesse en l'absence de lumière et que les cambriolages ont plutôt lieu en journée, la nuit les malfaiteurs étant obligés de recourir à un éclairage individuel qui les rend visibles.
- Les zones couvertes par la vidéoprotection resteront allumées pour le bon fonctionnement du système.

Depuis plusieurs années, la commune a investi régulièrement dans des équipements plus performants et moins consommateurs d'énergie. De nombreux points lumineux dans le village utilisent une technologie LED avec un abaissement lumineux entre 23h et 5h dans certains quartiers. D'importantes économies ont pu être réalisées grâce à ce programme pluriannuel de remplacement des éclairages. Cependant, en raison de la hausse des tarifs d'énergie, cette modernisation du réseau ne suffit plus et la commune doit aller encore plus loin pour diminuer sa facture énergétique.

Le sens de cette mesure ne s'arrête pas à son intérêt financier. En effet, le sur-éclairage des villes la nuit a des conséquences néfastes sur la biodiversité. Il perturbe les comportements des espèces animales nocturnes et accélère la disparition des plus fragiles.

Gestion du patrimoine arboré

À Saint-Marcellin-En-Forez comme dans la plupart des communes, la gestion du patrimoine arboré est un véritable exercice d'équilibriste. Il faut composer entre l'urgence écologique, les impératifs de sécurité, les contraintes de construction et la pression citoyenne.

Ce n'est jamais un plaisir de couper un arbre mais c'est parfois une nécessité ; les plus dangereux sont abattus et dans le même temps de nouveaux arbres sont plantés en diversifiant les essences, axe primordial pour l'avenir. Dans un contexte urbain, le choix des essences d'arbres doit s'orienter vers des essences robustes, plus résistantes, pour

prendre en compte l'augmentation des sécheresses, la réduction globale de la ressource en eau et les fréquentes vagues de chaleurs.

La taille raisonnée est aussi appliquée afin de ne pas fragiliser davantage des arbres déjà fortement touchés par le changement climatique. La gestion d'un patrimoine arboré c'est du moyen ou long terme, c'est pour les générations futures.

Une prise de conscience qui se concrétise à Saint-Marcellin-En-Forez par la plantation de 1020 arbres depuis le début de mandat, aussi bien en bordure de voirie que dans les espaces boisés (bois de Rachasset, route de Bonson, rue du Huit Mai, Rond-point Le Placier,...).

Zoom sur le boulevard du Couhard

Un diagnostic a été réalisé par L'Office National des Forêts en 2013 sur les platanes du boulevard du Couhard. Il précisait que ces arbres étaient creux, malades (chancre, anthracnose) ou en fin de vie et expliquait que "Ces alignements sont marqués par la présence d'arbres vieillissants avec de grosses cavités et porteurs du phellin tacheté. Si la réfection de la place devait être envisagée, je déconseille de garder ces arbres avec de nombreux problèmes sanitaires."

Les plus dangereux, à l'époque, ont dû être retirés de l'espace public pour des raisons de sécurité. Ces interventions d'urgence ont pour principal objectif de sécuriser les lieux notamment au niveau des écoles, lieux sensibles de par leur fréquentation.

Toutefois, dans le cadre du projet d'aménagement du Boulevard du Couhard prévu cette année, une réflexion globale est en cours afin de déterminer le devenir de ces arbres dont l'état sanitaire s'est fortement aggravé.



URBANISME

Permanences de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Loire (UDAP)

**Vous avez un projet de rénovation ? Une nouvelle construction ?
Votre bien est situé en zone de protection du patrimoine ?**

L'UDAP, accompagnée du service urbanisme de la commune, propose des permanences destinées aux porteurs de projets de rénovation ou de construction situés dans un secteur protégé. Il est préférable de faire cette démarche avant tout dépôt de documents d'urbanisme. Au cours du 1^{er} semestre 2023, les permanences se feront en mairie, sur rendez-vous, de 10h à 12h, les vendredis 27 janvier, 24 février, 24 mars, 21 avril, 5 mai, 30 juin.

Pour prendre un RDV, contacter le service "urbanisme" de la mairie au 04 77 36 10 90

SÉCURITÉ

Saint-Marcellin-en-forez obtient le label !



A l'occasion du 104^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France qui s'est tenu à Paris, l'association Prévention Routière et ses partenaires ont distingué 60 lauréats, dont la Commune de Saint Marcellin-en-Forez, avec le label VILLEPRUDENTE (2 cœurs).

Une véritable reconnaissance du travail réalisé par la municipalité autour de la sécurité, parmi les piliers de son action.

Si la Commune de Saint Marcellin-En-Forez a obtenu cette distinction en matière de sécurité routière, ce n'est pas dû au hasard. La commune mène depuis de nombreuses années une politique volontariste pour faciliter les déplacements des Marcellinois en toute sécurité. Les objectifs sont clairs : rester exemplaire, sensibiliser les citoyens à la prévention routière, innover lorsque la technologie le permet et viser le zéro accident.



À titre d'exemples, quelques réalisations récentes : instauration de zones partagées avec priorité aux piétons, création de nouveaux aménagements sur la voirie (chicane, coussins berlinois, plateau, signalisation horizontale et verticale), mise en place à titre expérimental de la route de la Lande en Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB), passage du centre bourg en mode de déplacement doux et apaisé, priorité aux vélos dans les zones 30, redonner aux piétons des trottoirs, des bandes piétonnes, des passages piétons, sécurisation aux abords des écoles, réalisation de cheminements piétons, piste cyclable, sécurisation des arrêts bus.

Cette obtention de label témoigne des travaux déjà entrepris ; nous avons obtenu deux cœurs sur cinq. Chaque année, nous maintiendrons nos actions et nos efforts pour en obtenir d'autres.

Gestion des déchets

Déchets alimentaires

Au 1^{er} janvier 2024, le compostage des déchets alimentaires sera obligatoire.

- Les déchets de cuisine, préparation et restes de repas, représentent un tiers du contenu de nos poubelles. Pour le moment, ils sont incinérés mais dès le 1^{er} janvier 2024, cela s'arrête. Nous devons donc déjà imaginer l'avenir car il n'y aura pas de troisième poubelle !

- La solution la plus pertinente pour traiter les biodéchets à la source, et surtout la moins chère pour tout le monde, c'est le compostage individuel & partagé. Le compostage individuel est incité depuis plusieurs années par Loire Forez-Agglomération avec la vente de composteurs individuels à tarif préférentiel.

À partir du 1^{er} janvier 2023
100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales

EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES



JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE



INTERDIT
VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchèterie)

CITEO

Loire FOREZ Agglo

Un doute, une question ?
Contactez-nous :
dechets@loireforez.fr



Quand compostage rime avec partage...

Loire Forez-Agglomération initie également le compostage partagé pour les habitants de résidence, de quartier, de lotissement qui répond totalement à l'obligation de trier les biodéchets.

Volontaire pour le compostage collectif ?

Faites-vous connaître en Mairie :

04 77 36 10 90 ou 06 21 37 47 75
mairie@saintmarcellinenforez.fr

Pourquoi nos déchets NOUS coûtent-ils cher ?

Pour tous les déchets qu'elle enfouit (déchets ménagers collectés en porte à porte ou benne tout-venant en déchèterie) Loire Forez-Agglomération paie une taxe à l'Etat : la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe augmente chaque année et ce jusqu'en 2025. (Elle passe de 17 € la tonne à 65 € la tonne en 2025). En augmentant cette TGAP, l'Etat veut encourager la valorisation et le recyclage des déchets. Par ailleurs, les multiples hausses des prix des matières premières (carburant,

acier pour la fabrication des bennes en déchèteries...) ainsi que les révisions INSEE à la hausse des prix des marchés ce conclut Loire Forez-Agglomération avec ses prestataires pour collecter et traiter les déchets, ... impactent le fonctionnement du service des déchets ménagers.

Alors on fait quoi maintenant pour limiter l'augmentation du coût de nos déchets ménagers ? **On agit et vite pour réduire le tonnage de déchets enfouis ou à incinérer !**

ZOOM sur le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Aujourd'hui sur le territoire de Loire Forez-Agglomération : la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), intégrée à la taxe foncière, ne prend pas en compte l'utilisation du service, mais est liée : à l'adresse de votre domicile (commune), au type de domicile (maison, garage...), à la surface de votre domicile. À l'avenir, en 2027 sur le territoire de Loire Forez-Agglomération : la TEOMi, (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) restera intégrée à la taxe foncière, mais comprendra une part réduite de TEOM (toujours liée à l'adresse, domicile, surface) fixe, à laquelle s'ajoutera une part variable, proportionnelle à la production de déchets, sur laquelle l'utilisateur aura la main, en réduisant et en triant mieux ses déchets. L'essentiel sera donc de sortir ses ordures ménagères moins souvent en orientant la plus grande part vers d'autres destinations : tri, compostage, dépôts en déchèteries, don, réparation, revente ou seconde vie...

État civil

2022

Les mariages avec autorisation de parution

DUMAS Benoît & SAVY Julie Anaïs, le 12/02/2022
BRUNON Paul-Henri Guy Martin & GOASMAT Marie-Charlotte Nathalie Michelle, le 05/03/2022
MOULARD Jérémy David Antoine & DETTINGER Anaïs, le 14/05/2022
ROUSSEL Julien Henri Marie & LARDON Justine Christine Marie, le 21/05/2022
DOS SANTOS ALBERTO Raphaël & LÉONARDI Margot Nathalie, le 04/06/2022
MERLI Gaëtan Patrice & CHANTELOUP Anaïs Chantalle Colette, le 04/06/2022
GARCIA Mathieu & THÉLISSON Edwige Georgette, le 11/06/2022
PERRIER Patrick Louis Roland & RECH Catherine Odette Paule, le 25/06/2022
POMMIER Richard Paul Jean & MARCHETTO Catherine Paule, le 23/07/2022
GOUTIER Cédric & PAULIN Manon Laurie, le 06/08/2022
VERNAY Guy Patrice Jean & LENTZ Paola Marie Françoise, le 03/09/2022
PONS Dorian Marc-Antoine & BORIER Alexandra, le 24/09/2022
SAGNIAL Sébastien Christophe Claude & CHARDON Patricia, le 24/09/2022

Les naissances avec autorisation de parution

ROYER Tiana, le 07/01/2022
ROYER Tiago, le 07/01/2022
CLERJON Théo Paul Philippe, le 18/01/2022
MIALON GAUTHIER Mia Martine Elisabeth, le 18/01/2022
LAFOND Lola Lucienne Rose-Blanche, le 20/01/2022
LAFOND Nina Emilienne Gilberte, le 20/01/2022
ROBERT Judith, le 22/01/2022
SAUVINET Léon Rémi Manuel, le 19/03/2022
PEIXOTO Giulia Julie Anna, le 23/03/2022
BATINI Clovis Marie Barthélemy, le 26/03/2022
THOUVENEL TRITTEN Lola Viviane Marie-Laure, le 30/03/2022
SABOT Gabriel Maurice Jean, le 29/03/2022
LAFOND Louis, le 24/04/2022
AUTIN Ethan, le 09/05/2022
MARCOUX Ambre Marie, le 23/05/2022
MARCOUX Jade Marcelle, le 23/05/2022
YILMAZ Bilalefe, le 07/07/2022
TOURON Noé Louis, le 11/07/2022
LASSABLIÈRE Maëlya Manon Gwenaëlle, le 16/07/2022
CHAIZE Justine Elodie, le 18/07/2022
MATIOSZEK Florian Jacques Émile Maurice, le 18/07/2022
COLOMBIER Lissandre Sylvain Bernard, le 05/08/2022
TIXIER Mathis Lucas Philippe, le 05/08/2022
MACHIZAUD Aria Mila Lyson, le 11/09/2022
MELKA Éloan Étie, le 05/10/2022
HEYRAUD VALENTIN Maël, le 06/10/2022
BOYER Milan Noé Nolan, le 10/11/2022
BOYER Sacha Ruben Allan, le 10/11/2022
AMARAL Lytao Carlos Dominique, le 18/11/2022
ROME Élise Joanna Romane, le 24/11/2022
GRILLET Augustin Jean Marcel né le 07/12/2022

Les décès

BÉSSÉDE Pierre Albert, le 12/01/2022
BORIONNE Eliane Georgette épouse SOUVIGNET, le 13/01/2022
LESAGE Gilbert Daniel Patrice, le 15/01/2022
PEUREUX Jean Claude Benoit, le 20/01/2022
MELI Carmela veuve BIONDO, le 27/01/2022
SAVOIE René Henri Baptiste, le 02/02/2022
REBOUR Germaine Raymonde épouse DE FIGUEIREDO, le 08/03/2022
BLACHER Augusta Joséphine, le 29/03/2022
FAVERJON Eugénie Baptistine veuve BERGERON, le 04/04/2022
MATHIEU Suzanne Louise épouse DEMEURE, le 16/04/2022
PORRET-BLANC Françoise Marie Roberte, le 18/04/2022
MAZET Christophe, le 25/04/2022
ROCHETAINE Pierre Joseph, le 13/05/2022
MONDON Eugène Stéphane, le 21/05/2022
LYONNET Matteo, le 24/05/2022
MARCOUX Ambre Marie, le 24/05/2022
CHAPUIS Paul Marcel, le 27/05/2022
BEC Michel Alain Albert, le 01/06/2022
URRÉA SANCHEZ Maria Eloy épouse LÉVITE, le 03/06/2022
CHASSAGNEUX Jeanne veuve TREYVE, le 20/06/2022
DETROIS Noël Georges Eugène, le 27/06/2022
ROCHE Janine Antoinette veuve MEYNARD, le 12/07/2022
BREUIL Jeanne Louise veuve BAYON, le 30/07/2022
DUMAS Odette Amélie épouse RUIZ, le 31/07/2022
BUSELLI Achille, le 20/08/2022
CHOUZET Jean Marcel, le 01/09/2022
ADAMO Maria veuve DI MAGGIO, le 14/09/2022
VIALLETON Christiane Marie Thérèse Colette, le 01/10/2022
BARBIER Monique Jeanne Josette, le 09/11/2022
RIVIERE Jean-Claude, le 19/11/2022
CHOREL Jean-Claude, le 20/11/2022
JOURJON Hervé, le 02/12/2022
FAURE Françoise Catherine Marcelle épouse ROBERT, le 04/12/2022
BOUNDAOUI Mohand Amokrane, le 12/12/2022
BOURRIN Daniel Baptiste Joseph décédé le 14/12/2022
UNTEREINER Pierre Georges décédé le 19/12/2022



CARROSSERIE MOULANGER

 N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vos sinistres !

ZAC LES PLAINES
42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ

04 77 52 83 73
carrosserie@moulangier-automobile.com

RÉPARATION CARROSSERIE - GRÈLE - RÉPARATION JANTES - RÉPARATION
IMPACT - REMPLACEMENT PARE-BRISE - DÉBOSELAGE

NOUS NE SOMMES PAS AGRÉÉS, MAIS C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

 Pas d'avance de frais suite aux réparations
Véhicule de courtoisie mis à disposition
gratuitement

LA PIZZA RIV' • 24h24 / 7/7
Distributeur automatique de pizzas artisanales



Garage Breuil
Route de Bonson
St Marcellin en Forez.
www.lapizzariv.com

Facebook La Pizza Riv Distributeur24H/24 7J/7
Télécharger l'application SmartPizza
Réserver et passer commande en créant un compte pour profiter de 10% de remise.

Julien Paysagiste

Bénéficiez de 50%
de réduction/crédit d'impôt
sur vos petits travaux de jardinage

Entretien - Création Parcs et Jardin
Petite maçonnerie
Taille - Elagage - Tonte

779 Route d'Aboën - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
06 67 99 87 92 - chaizejulien@free.fr

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com

Bruyas

AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (TPMR)
TRANSPORT DE COLIS URGENTS